Vol. 22 Numéro 2 / Mai 2016

Le Boischatelois

L'information municipale à votre porte

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Yves Germain
Maire

Michel Cauchon
District 1
Des Falaises

André Paré
District 2
Chemin du Roy

Vincent Guillot
District 3
Du Golf

Natasha Desbiens
District 4
Des Dolines

Benoit Bouchard
District 5
De la Montmorency

Martine Giroux
District 6
Des Saphirs

POUR NOUS JOINDRE

HÔTEL DE VILLE : 418 822-4500
INFO-BOISCHATEL : 418 822-4511

ORGANISMES MUNICIPAUX

A.C.A.M.V. Association culturelle et artistique de la Maison Vézina
Marjolaine Gilbert, présidente
418 822-3183

Association de soccer des Premières-Seigneuries
Iann Lachance, président
418 254-4510

Club JR VÉLOGO 12/15 +
Michel Bédard, responsable
418 822-0728

Comité consultatif de sécurité routière
Vincent Guillot, responsable
418 822-4500

Comité « Gala reconnaissance »
418 822-4500

Comité vie de quartier
Martine Giroux, responsable
418 822-4500

FADOQ de Boischatel
Nycole Giroux, présidente
418 663-6510

Ligue de quilles de Boischatel
Lise Vézina, responsable
418 822-3311

Maison des Jeunes « La Piôle »
Marie-Pier Coulombe, présidente
418 822-4160

Saint-Vincent-de-Paul
Mariette Gagné, présidente
418 822-2817

Pour une publicité ou un article dans Le Boischatelois
Téléphone : 418 822-4500
Télécopieur : 418 822-4512
Courriel : info@municipalitedeboischatel.ca

TABLE DES MATIÈRES

Mot du maire 3
Le conseil vous informe 4
Sécurité routière 6
Environnement 10
Service des loisirs et de la culture 11
Artisans, Conseillers, Entrepreneurs, Professionnels, Représentants . . . . . 13 et 16
Vie communautaire 24
Plan de la ville 28

LE MOT DU MAIRE

Chers concitoyens et chères concitoyennes,

Vous êtes plusieurs à lire attentivement votre journal d'information municipale et c'est pourquoi nous prêtons une attention particulière à son contenu et à sa présentation afin de vous le rendre de plus en plus intéressant. Bonne lecture.

PARC DE LA CHUTE MONTMORENCY

Comme plusieurs d'entre vous l'ont sûrement remarqué l'an dernier lors de vos visites au Parc de la Chute-Montmorency, le secteur Boischatel de cette propriété de la SÉPAQ semble laissé à l'abandon.

Afin de bien faire comprendre à la SÉPAQ notre grande insatisfaction, nous avons adopté et transmis aux autorités concernées une résolution fort bien appuyée de photos convaincantes et avons obtenu une rencontre avec le président-directeur général de l'organisme.

On nous a alors promis pour 2016 d'importants travaux de réfection de la maison dite « Wolfe », le remplacement des installations sanitaires désuètes et la tonte régulière des espaces gazonnés en pente, ce qui ne se faisait pas en 2015.

Demeurons vigilants afin de leur démontrer notre souci de la qualité des aménagements publics et privés du territoire.

PYLÔNES D'ACIER SUR LA RUE DUGAL

Bonne nouvelle ! Hydro-Québec a entrepris le démantèlement de la ligne électrique et des pylônes d'acier qui longent le nord de la voie ferrée entre la Chute Montmorency et Ste-Anne-de-Beaupré. Chez nous, ce sont les résidents des Condos Vue et de la rue Dugal qui en apprécieront la disparition attendue depuis quelques années. Le tout devrait être complété au début de l'automne.

PARC DE L'ANSE

Inauguré en septembre 2013, le Parc de l'Anse est le premier parc riverain à avoir été aménagé sur la Côte-de-Beaupré et semble encore peu connu des citoyens de Boischatel. Véritable joyau offrant un accès direct au fleuve près du carrefour giratoire Irving, le Parc de l'Anse est l'endroit tout désigné pour un pique-nique familial ou tout simplement pour relaxer au bord de l'eau en profitant des aménagements et du mobilier urbain qui sauront vous plaire. Profitez également de votre passage pour découvrir les panneaux d'interprétation qui relatent l'histoire de notre municipalité. Un stationnement réservé aux usagers du parc a été aménagé à la fin de la saison dernière.

Bon été à toutes et à tous et sachez profiter des installations sportives et récréatives mises à votre disposition.

Yves Germain, maire de Boischatel

LE CONSEIL VOUS INFORME

PROGRAMME DE PLANTATION D'ARBRES

Le conseil municipal de Boischatel est fier de présenter le Programme de plantation d'arbres qui offre aux citoyens propriétaires d'un immeuble admissible un arbre de grande taille planté en cour avant de leur résidence au tarif très avantageux de 60$, incluant la livraison, la plantation et une garantie d'un an (valeur au détail de plus de 250$). En fonction des besoins en plantation d'arbres sur le territoire, le conseil a identifié le secteur des Rochers pour la première année du programme.

DÉTAILS DU PROGRAMME

- La Municipalité détermine l'emplacement de l'arbre à planter sur le terrain.
- Les arbres proposés sont d'un calibre de 40 mm et d'une hauteur de 15 pieds.
- Le citoyen a le choix entre quatre espèces d'arbres à déploiement moyen ou grand, selon les disponibilités du fournisseur et l'espace disponible sur le terrain.
- Les arbres sont livrés et plantés par le fournisseur durant la période estivale. Le citoyen sera informé la semaine précédant la livraison et un piquet sera planté à l'endroit déterminé pour la plantation de l'arbre.
- La limite est d'un arbre par terrain et il y a un total de 95 arbres disponibles pour la première année du programme.
- La Municipalité s'assurera du respect des règles et tiendra un registre des arbres vendus.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Avoir une résidence sur un terrain aménagé dans le secteur des Rochers (rue des Rochers et rues contiguës entre le chemin des Mas et la rivière Ferrée).
- Avoir un espace suffisant en façade pour planter l'arbre et respecter les spécifications de la Municipalité.
- S'engager à débourser les frais et à entretenir l'arbre correctement.

COMMENT S'INSCRIRE AU PROGRAMME ?

Les citoyens touchés par le programme recevront une communication, par envoi postal, les invitant à remplir le formulaire d'inscription et d'engagement avant la date limite. Seules les demandes respectant les critères d'admissibilité et la date de tombée seront traitées et l'attribution des arbres se fera en respectant l'ordre d'inscription.

Ce Programme de plantation d'arbres est rendu possible grâce au Fonds de développent des territoires – volet 2, Développement régional et au Plan de développement durable des collectivités de la MRC de La Côte-de-Beaupré.

ENTREPOSAGE DE VÉHICULES RÉCRÉATIFS, REMORQUES ET BATEAUX SUR UN TERRAIN

Le conseil municipal a entériné l'ajout d'un article à son Règlement concernant les nuisances visant à mieux encadrer le stationnement des véhicules récréatifs (VR), remorques et bateaux sur un terrain résidentiel, autrefois interdit en cour avant. Cette modification assouplit les règles existantes, tout en permettant d'assurer la sécurité sur les routes, trottoirs et pistes cyclables.

Il est désormais possible d'entreposer un VR, une remorque ou un bateau en cour avant dans l'aire de stationnement, pourvu que le véhicule soit situé à une distance minimale de 1,5 mètre de la bordure de rue, d'un trottoir, d'une piste cyclable, d'un sentier piétonnier ou d'une borne-fontaine ou, en l'absence de ces infrastructures, à une distance de 3 mètres de la limite de pavage de la rue. De plus, le véhicule doit être situé à l'extérieur du triangle de visibilité d'une intersection de rues.

LE CONSEIL VOUS INFORME

VOUS PLANIFIEZ DES TRAVAUX DE RÉNOVATION OU DE CONSTRUCTION ?

Avant d'entreprendre des travaux de rénovation ou de construction sur votre propriété, consultez les fiches d'information qui exposent les principales normes en vigueur à respecter dans le cas de l'installation d'une piscine ou de la construction d'un garage par exemple. Tous les types de projets sont résumés dans un format succinct et visuellement attrayant. Visitez le boischatel.net, sous la rubrique Guichet de services/Urbanisme. Pour plus de renseignements ou pour vous procurer votre permis, communiquez avec le Service de l'urbanisme de Boischatel au 418 822-4500.

ET SI BOISCHATEL M'ÉTAIT CONTÉ !

Découvrez vite cette page Facebook, une initiative citoyenne menée par Benoit Bouchard, et devenez membre afin de partager des photos, souvenirs et anecdotes de Boischatel et des alentours. Les adeptes d'histoire feront d'intéressantes découvertes, les natifs de Boischatel se remémoreront de bons souvenirs et les nouveaux arrivants découvriront la municipalité sous un nouvel angle. Chose certaine, vous aurez beaucoup de plaisir à consulter la page !

Simplement à inscrire « Et si Boischatel m'était conté ! » sur Facebook pour joindre le groupe qui compte déjà plus de 1 000 membres. Bienvenue à tous !

JOURNÉE DE GOLF DE LA MUNICIPALITÉ

En collaboration avec le Club de golf Royal Québec, la Municipalité vous invite à une journée de golf sur l'un des plus prestigieux terrains de golf au Québec.

LUNDI 18 JUILLET 2016

7 h 30 à 9 h 30 : Déjeuner buffet à la salle à manger du Club de golf Royal Québec (facultatif)

10 h : Partie de golf – départs simultanés sur le parcours Royal, formule 4 balles, meilleure balle

COÛT

- Partie de golf : 74,75 $/personne (taxes incluses) – Gratuit pour les membres du Club de golf Royal Québec, mais inscription obligatoire auprès de la Municipalité.
- Déjeuner : 20 $/personne (taxes et service inclus)
- Voiturette : 29 $/personne (taxes incluses) – Réservation obligatoire auprès de l'atelier du professionnel du Club au 418 822-1805. Le paiement de la voiturette s'effectuera le jour même de l'activité.

INSCRIPTION

- Composez votre « foursome » et présentez-vous à l'hôtel de ville sur les heures de bureau pour vous inscrire (aucune inscription téléphonique ne sera acceptée).
- Paiement exigé lors de l'inscription en argent comptant ou par chèque à l'ordre du Club de golf Royal Québec, daté du 4 juillet 2016.
- Date limite d'inscription : **4 juillet 2016**

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

UNE PRIORITÉ POUR BOISCHATEL

Tout comme pour ses citoyens, la sécurité routière est une priorité pour l'administration et le conseil municipal de Boischatel qui n'hésitent pas à revoir ses règles, aménager différemment certaines artères, éduquer et sensibiliser la population. Nous vous présentons quelques améliorations visant une plus grande sécurité des piétons, cyclistes et automobilistes ayant été soumises à la population lors d'une soirée de consultation tenue le 27 octobre dernier.

LIMITE DE VITESSE : 40 KM/H

Dès le début de la saison estivale, les limites de vitesse seront uniformisées à 40 km/h sur l'ensemble du territoire de Boischatel, à l'exception des principales rues collectrices que sont Royale, Notre-Dame et des Saphirs qui demeureront à 50 km/h et des zones scolaires établies à 30 km/h. « La vitesse est une préoccupation constante des citoyens et ceux présents lors de la consultation publique ont clairement exprimé le souhait de voir la vitesse uniformisée », confirme monsieur Germain.

ARRÊTS OBLIGATOIRES ET TRAVERSES PIÉTONNIÈRES

La population de Boischatel est en croissance et, par conséquent, le nombre de véhicules automobiles, entrainant une cohabitation piétons, cyclistes et automobiles parfois difficile. « Nous voulons faire de Boischatel une ville sécuritaire pour tous et créer un environnement municipal favorable à la courtoisie et au respect des règles de sécurité », précise monsieur Germain. Des panneaux d'arrêts seront installés au courant de l'été à des endroits névralgiques, comme près du Parc des Améthystes, et la sécurité augmentée aux abords des traverses piétonnières. D'ailleurs, le nouveau panneau de traverse à commande manuelle installé près du pont de la chute Montmorency est un bel exemple d'initiative sécuritaire qui sera reprise cette année au coin des rues Royale et Garneau.

INTERDICTION DE STATIONNER SUR L'AVENUE ROYALE

La Municipalité s'apprête à interdire le stationnement sur l'avenue Royale entre la côte de l'Église et le pont de la chute Montmorency afin d'améliorer la fluidité de la circulation. Pour répondre aux besoins de stationnement des résidents et des citoyens qui fréquentent l'artère, la Municipalité a fait l'acquisition de la propriété sise au 5202, avenue Royale lors de sa mise en vente, qu'elle transformera en espace public, s'ajoutant ainsi aux deux autres existants, soit les stationnements de l'hôtel de ville et de la Maison Vézina. « Mon collègue André Paré et moi avons rencontré personnellement plusieurs résidents de l'avenue Royale afin de leur exposer le projet et l'accueil a été très favorable. Les citoyens se sont dits satisfaits des interventions de la Municipalité visant à améliorer la sécurité routière. Le règlement devrait entrer en vigueur à l'automne 2016 », précise monsieur Germain.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

RÉFECTION DE LA CÔTE DE L'ÉGLISE

Toujours dans un souci d'amélioration de la sécurité routière, le conseil municipal a décidé de procéder à la réfection de la côte de l'Église. Bien que régulièrement entretenue au fil des ans, cette artère nécessite d'importants travaux de mise à niveau, dont le remplacement des infrastructures souterraines. « Nous profitons donc de ce moment crucial pour revoir la configuration de l'unique lien routier reliant l'avenue Royale au boulevard Sainte-Anne afin de le rendre plus convivial, mais surtout plus sécuritaire. Et pour le conseil municipal, ce projet doit être développé dans un esprit de développement durable au bénéfice des générations futures », poursuit le maire.

Ainsi, la voie sera élargie sur toute sa longueur et les trois courbes seront adoucies. L'ajout d'un trottoir sur la portion entre l'avenue Royale et la rue de la Fabrique améliorera la sécurité des élèves. La portion sud, porte d'entrée de Boischatel, sera complètement réaménagée. Un parc sera construit du côté ouest de la côte et la traverse cyclable menant sur la rue Dugal sera revue. En collaboration avec Chemin de fer Charlevoix, des mesures de sécurité additionnelles seront ajoutées à la traverse du chemin de fer. Finalement, Hydro-Québec procédera à l'enfouissement des fils sur l'entièreté de la côte.

La première phase des travaux, au bas de la côte, débutera à l'automne 2016, alors que l'essentiel des travaux s'effectuera en 2017. Les citoyens seront invités à circuler par l'avenue Royale. L'interdiction de stationnement qui entrera en vigueur avant le début des travaux facilitera la circulation. « Nous sommes conscients des inconvénients que causent de tels travaux, mais ceux-ci sont nécessaires et ont pour buts ultimes l'amélioration de la fluidité de la circulation et la sécurité de tous les usagers de la route », conclut monsieur Germain.

Surveillez le prochain Boischatelois alors qu'une présentation plus complète du projet sera exposée.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

PIÉTON ET CONDUCTEUR : VIGILANTS POUR LA VIE !

PIÉTON, SOYEZ VIGILANT !

Chaque jour au Québec, environ huit piétons sont heurtés par un véhicule, principalement en zone urbaine. Lorsque vous circulez sur le réseau routier, vous êtes d'autant vulnérable que vous n'avez aucune protection en cas d'impact avec un véhicule.

C'est pourquoi le Code de la sécurité routière prévoit des règles pour rendre vos déplacements sécuritaires. Ne courez pas de risques, soyez vigilant.

SUR LE TROTTOIR D'ABORD !

Vous devez circuler sur le trottoir ou la piste multifonctionnelle. S'il n'y en a pas, marchez sur l'accotement ou sur le bord de la chaussée, dans le sens contraire de la circulation.

AVANT DE TRAVERSER

- Rendez-vous à l'intersection la plus proche.
- Prenez le temps d'observer la circulation autour pour vous assurer de pouvoir traverser sans risque.
  - Regardez à gauche et à droite, puis de nouveau à gauche;
  - Tournez la tête par-dessus votre épaule pour vérifier si un véhicule arrive par l'arrière;
  - Gardez un contact visuel avec les conducteurs pour vous assurer qu'ils vous ont vu.

LA SIGNALISATION AUX INTERSECTIONS

S'IL Y A DES FEUX POUR PIÉTONS :

Vous devez respecter les feux pour piétons.

Traversez dans le passage délimité par deux lignes blanches ou par des bandes blanches parallèles. Le décompte numérique indique le temps qu'il vous reste pour traverser.

Ne traversez pas.

La main clignotante accompagnée d'un décompte numérique signifie de traverser seulement si vous avez le temps d'atteindre l'autre trottoir ou la zone de sécurité avant que le feu passe à la main orange fixe. Si vous avez déjà commencé à traverser, pressez le pas.

S'IL Y A SEULEMENT DES FEUX DE CIRCULATION :

Vous avez le droit de passage au feu vert et la priorité en vous engageant sur la chaussée.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

S'IL Y A DES PANNEAUX D'ARRÊT :

Vous avez la priorité sur les automobilistes qui doivent immobiliser leur véhicule pour vous céder le passage.

LES PASSAGES POUR PIÉTONS :

Les passages pour piétons sont délimités par des bandes jaunes; ils sont indiqués par un panneau. Ces passages sont situés hors intersections, à des endroits où il n'y a pas de panneaux d'arrêt ni de feux de circulation. Vous avez la priorité lorsque vous vous y engagez. Les automobilistes et les cyclistes doivent s'immobiliser pour vous laisser passer.

Ne pas respecter ces règles peut entraîner une amende de 15$ à 30$ et des frais judiciaires.

CONDUCTEUR, CÉDEZ LE PASSAGE AUX PIÉTONS !

Comme les piétons sont vulnérables en cas d'impact avec un véhicule, portez-leur davantage attention, en particulier aux intersections où on les retrouve en plus grand nombre.

VOUS DEVEZ ARRÊTER ET CÉDER LE PASSAGE AUX PIÉTONS :

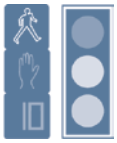

À une intersection, lorsque la silhouette blanche du feu pour piétons apparaît, ou avant de tourner à un feu vert, s'il n'y a pas de feu pour piétons.

Avant de tourner à droite à un feu rouge.

Devant un panneau indiquant un passage qui leur est réservé.

Devant un panneau d'arrêt.

Devant un panneau d'arrêt tenu par un brigadier scolaire.

LA LIGNE D'ARRÊT :

À une intersection, vous devez immobiliser votre véhicule avant la ligne d'arrêt située devant le passage pour piétons. Un panneau indique parfois l'emplacement sur la chaussée. S'il n'y a pas de ligne d'arrêt, laissez la voie libre en vous arrêtant avant le passage pour piétons.

Ne pas respecter ces règles peut entraîner une amende de 100$ à 200$ et des frais judiciaires, ainsi que jusqu'à 3 points d'inaptitude dans votre dossier de conduite.

Pour avoir plus d'information ou pour évaluer vos connaissances, visitez le www.saaq.gouv.qc.ca/pietons.

- Les principales causes d'accident chez les piétons sont **la distraction et la négligence**.
- Le plus grand nombre de piétons victimes d'accidents se trouvent parmi les personnes âgées de plus de 65 ans et les jeunes de 15 à 24 ans.
- L'état de santé d'une personne âgée étant sujet à bien des changements, une visite annuelle chez le médecin et chez un spécialiste de la vue est recommandée.
- Certains médicaments peuvent influencer la façon de réagir. Il faut s'informer sur les effets secondaires des médicaments.
- Les véhicules lourds représentent un danger particulier pour les piétons parce que certaines zones situées de chaque côté et à l'arrière du véhicule restent invisibles pour le conducteur qui ne peut pas voir les piétons qui s'y trouvent.
- Le port d'écouteurs rend le piéton vulnérable aux accidents parce qu'il n'entend pas les bruits de la circulation.
- Des vêtements de couleurs claires ou munis de bandes réfléchissantes permettent d'être bien visible. Et, bien entendu, le dossard demeure le moyen le plus efficace de se faire voir.

ENVIRONNEMENT

LA BRIGADE VERTE EST DE RETOUR !

Ouvrez l'œil ! Pour une troisième année, la Brigade Verte parcourra le territoire de la Côte-de-Beaupré afin d'aller à la rencontre des citoyens et de les sensibiliser à une saine gestion de leurs matières résiduelles.

LE PLEIN DE NOUVEAUTÉS !

Tout au long de l'été, notre brigadier sillonnera les rues des municipalités de la Côte-de-Beaupré afin d'échanger avec les citoyens et de leur remettre de la documentation sur les services offerts dans la MRC. N'hésitez pas à venir rencontrer notre patrouilleur, il se fera un plaisir de vous donner de nombreux trucs et astuces pour une gestion écologique de vos déchets ! Également, la Brigade Verte assurera une présence sur le site des différents festivals et événements de la région.

Des activités auprès des camps de jour sont également prévues afin d'encourager le développement d'attitudes écoresponsables dès le plus jeune âge !

DES CONTRAVENTIONS… POSITIVES !

Durant la saison estivale, notre brigadier sera également à l'affût des « bons gestes » écologiques et des comportements respectueux de l'environnement. Les citoyens exemplaires se mériteront une contravention positive afin de souligner leurs efforts.

UN 5 À 7 « VERT »…

Tous les résidents qui se seront mérités une contravention positive durant l'été seront invités à participer à un 5 à 7 citoyen qui se tiendra à la fin du mois d'août dans les locaux de la MRC. Dans une ambiance festive et détendue, un tirage au sort sera effectué et de nombreux prix seront distribués tout au long de la soirée afin de mettre à l'honneur et récompenser les citoyens invités.

Des questions, des remarques ou un événement auquel vous souhaitez que la Brigade Verte prenne part ? N'hésitez pas à nous contacter ! Pour nous joindre, composez le 418 824-3420, poste 234 ou écrivez-nous par courriel à cathydube@mrccotedebeaupre.qc.ca ou brigadeverte@mrccotedebeaupre.qc.ca.

SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

DOMAINE DE LA RIVIÈRE – 135, RUE DES ÉMERAUDES

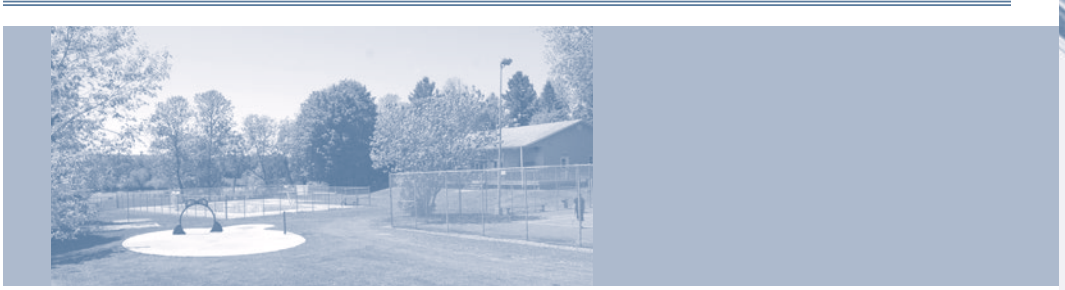

PISCINE MUNICIPALE

OUVERTURE : Le samedi 18 juin 2016, si la température le permet.

Accès gratuit.

PÉRIODE DE BAIN LIBRE

Lundi au vendredi :	12 h à 18 h 30
Samedi et dimanche :	11 h à 18 h

En cas de pluie, de veille d'orage ou d'orage, la piscine sera fermée.

Bonne baignade !

JEUX D'EAU POUR LA PETITE FAMILLE

OUVERTURE : Le samedi 4 juin 2016, si la température le permet.

Accès gratuit.

TERRAIN DE TENNIS

OUVERTURE : Dès que la température le permettra.

Accessible toute la journée, jusqu'à 23 h (éclairé en soirée).

Accès gratuit.

Prendre note que le terrain de tennis est utilisé par le Camp de jour en semaine, de 11 h à 15 h, du 4 juillet au 19 août.

NOUVELLE PROCÉDURE DE RÉSERVATION POUR L'UTILISATION DU TERRAIN DE TENNIS EXTÉRIEUR

Vous pouvez réserver 1 h maximum à la fois et 48 h à l'avance maximum en ligne, en utilisant le service de réservation Sport-Plus, sous la rubrique Horaire/Réservation Installations, accessible au boischatel.net, par téléphone en composant le 418 822-4501 ou en personne en vous présentant au bureau d'accueil du Centre sportif de Boischatel sur les heures d'ouverture.

SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

HORAIRE ESTIVAL DU CENTRE SPORTIF
(9 mai à la fin août)

Lundi au vendredi : 9 h à 20 h
Samedi et dimanche : 12 h à 17 h

ACCÈS À LA RIVIÈRE MONTMORENCY POUR EMBARCATIONS NON MOTORISÉES

Les adeptes de canot et de kayak ont accès à la rivière Montmorency par le Domaine de la Rivière. Un quai flottant permet d'y accéder en toute sécurité.

Pour pouvoir y accéder, veuillez vous présenter au bureau d'accueil du Centre sportif de Boischatel, aux heures d'ouverture, pour vous procurer la clé de la porte d'accès pour la journée en cours. **Une preuve de résidence et un dépôt de 10$ sont exigés.** La clé n'est pas prêtée pour une utilisation ultérieure. L'accès sera possible tant que la température le permettra.

LIGUES ET ÉQUIPES SPORTIVES AU GYMNASE DU CENTRE SPORTIF

Vous désirez créer une ligue ou une équipe de soccer, de badminton, de volleyball ou de basketball ! C'est possible de le faire en réservant le gymnase du Centre sportif. Des plages horaires sont disponibles en soirée et la fin de semaine.

NOUVEAU !

Nouveau

L'horaire de réservation du Centre sportif est disponible en ligne. Pour connaître les disponibilités, rendez-vous sur Sport-Plus, accessible par le site Internet boischatel.net. Une fois sur le système de réservation en ligne, cliquez sur le menu Horaire/Réservation installations. Pour réserver une plage horaire, communiquez avec nous au 418 822-4501. Le principe du «premier arrivé, premier servi» s'applique dans l'octroi des heures de location.

ESPACES LOCATIFS

La municipalité de Boischatel met à la disposition des citoyens les plateaux du Centre sportif, le chalet du Domaine de la Rivière, le gymnase de l'École Boréal et la salle de la Maison Vézina, pouvant être loués pour différentes occasions : sports, activités culturelles, fêtes, party de bureau, mariages, etc.

Lieu	Salle	Capacité	Coût
Centre sportif 160, rue des Grès	Gymnase complet 25 m x 35 m	600 personnes	95,00$ / h Maximum 475,00$ / jour
Centre sportif 160, rue des Grès	1/2 gymnase 25 m x 17,5 m	300 personnes	50,00$ / h Maximum 250,00$ / jour
Domaine de la Rivière 135, rue des Émeraudes	Chalet 12,5 m x 10,5 m	100 personnes	50,00$ / h Maximum 250,00$ / jour
École Boréal 167, rue des Marbres	Gymnase	Selon l'utilisation	50,00$ / h Maximum 250,00$ / jour
Maison Vézina 171, des Grenadiers	Salle	50 personnes	50,00$ / h Maximum 250,00$ / jour

Pour plus d'information sur les conditions de location, consultez le site Internet boischatel.net ou communiquez avec nous au 418 822-4501.

ENCOURAGEONS-LES...

ARTISANS, CONSEILLERS, ENTREPRENEURS
PROFESSIONNELS, REPRÉSENTANTS

24 HEURES 24 HEURES
TAXI DES ANGES
418 822-1884
INFO / RÉSERVATION : 418 694-8331
www.taxisteanne.com

COACH PRIVÉ
Entraînement individualisé
Entraînement aérobie (sports d'endurance)
Développement moteur (sports d'équipe)
mcleroult@gmail.com 418.455.5267 pour tous

paul eugène chabot inc.
Cabinet en assurance de dommages et de services financiers
Julie Chabot
Vice-Présidente
Courtier en assurance de dommages des particuliers
julie.chabot@courtiersunis.com
2255, boul. des Chutes, Québec (Québec) G1C 1X1
Tél.: (418) 667-8550 • Téléc.: (418) 661-3409
Sans frais: (800) 203-9005 • Site web : www.pechabot.com

CLINIQUE DENTAIRE SOPHIE TURCOTTE
Dr Sophie Turcotte d.m.d
Chirurgien dentiste
1201, boul des Chutes
Québec (Québec) G1E 2G3
T. 418.661.4868

GARIÉPY GRAVEL LAROUCHE BLOUIN
CPA, S.E.N.C.R.L.
Serge Gravel, CPA, CA
serge.gravel@gglbca.com
Promenades Beauport
3333, du Carrefour, bureau 230-A
Québec (Québec) G1C 5R9
T : 418 666-3704
F : 418 666-6913
www.ggllbca.com

FONDATIONS ANTOINE CÔTÉ
R.B.Q.: 8326-1081-52
Douglas Keet
Vice-Président
195, rue Copenhague
Saint-Augustin-de-Desmaures
G3A 2V1
T : 418.622.1622 poste 202
C : 418.569.7371
F : 418.907.8990
douglas@fondationsac.com
fondationsac.com

PLANICA
CABINET EN SERVICES FINANCIERS
Vous protéger. Vous enrichir.
Marie-Pierre Leblond
Conseillère en sécurité financière
mpleblond@planica.ca
Tél. : 418 623-9393 poste 216
Cell : 418 955-9753
planica.ca
815, boul. Lebourgneuf, bur. 300
Québec QC G2J 0C1

évolution graphique .com
Mélanie Giroux
T 418 822-1105 F 418 822-0422
m.giroux@evolutiongraphique.com
217, rue des Saphirs, Boischatel (Québec) G0A 1H0

CHEMINÉE CÔTE-DE-BEAUPRÉ
MARTIN BOUCHARD, Propriétaire
- Ramonage de cheminée
- Inspection de poêle à bois
- Certificat de conformité
- Camion de service avec nacelle
- Ouvert à l'année
Tél. 418 823-2442
Cell. 418 930-4186 / Sans frais 1 888 846-0037
cheminneecotedebeaupre.com

LA CAISSE DESJARDINS DES CHUTES MONTMORENCY :

PLUS DE 1,1 M$
VERSÉ EN RISTOURNES INDIVIDUELLES EN 2015

PLUS DE 100 000 $
REMIS PAR LE FONDS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU, ET SOUS FORME DE DONS ET COMMANDITES DEPUIS JANVIER 2015

Parce que dans chaque communauté, il y a des rêves, des projets et des gens pour les réaliser.

desjardins.com/caissedeschutesmontmorency
418 663-3581

Desjardins
Caisse des Chutes Montmorency

DE PETITS GESTES QUI RAPPORTENT GROS

La Municipalité de Boischatel est fière d'annoncer qu'elle a atteint les objectifs fixés par le gouvernement provincial dans le cadre de sa Stratégie québécoise d'économie d'eau potable. Grâce aux mesures mises en place, la Municipalité a réduit la moyenne de consommation d'eau par personne de 30 % entre 2001 et 2015 et obtenu un taux de fuites dans le réseau de distribution largement inférieur à la norme, évitant l'installation de compteurs d'eau, autrement devenue obligatoire. Détails sur des petits gestes qui rapportent gros !

Boischatel fait figure de pionnière en matière de gestion de l'eau potable. « Bien avant l'adoption de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable, notre service de gestion de l'eau déployait déjà de nombreux efforts pour préserver cette ressource naturelle indispensable. En 2006, lors de l'entrée en vigueur de la Stratégie, nous avons adapté notre modèle de gestion de l'eau, nous donnant ainsi une longueur d'avance », a tenu à préciser le maire de Boischatel, monsieur Yves Germain.

« Nos initiatives, jumelées au remplacement de plusieurs kilomètres de conduites d'aqueduc au cours des dernières années, ont permis à la Municipalité de réduire la moyenne de consommation d'eau par personne à 274 litres/jour/personne en 2014 et d'atteindre un taux de fuites dans le réseau de distribution de 11,2 %, bien en deçà des objectifs prescrits dans la Stratégie », commente le directeur de la Gestion de l'eau de Boischatel, monsieur Stéphane Dompierre.

« Nous tenons à remercier la population de Boischatel qui a adhéré aux objectifs et respecté les mesures mises en place, comme entre autres les nouvelles heures d'arrosage des pelouses. Ces petits gestes simples ont un impact positif et nous permettent aujourd'hui d'éviter l'obligation d'installer des compteurs d'eau, sauvant ainsi d'importants coûts et désagréments », conclut monsieur Germain.

MESURES MISES EN PLACE PAR LA MUNICIPALITÉ DE BOISCHATEL

- Analyse quotidienne des débits d'eau et tendances enregistrées
- Suivi du programme de détection de fuites sur le réseau d'aqueduc
- Interventions sur le réseau de distribution en cas de bris ou fuites d'eau
- Diminution des temps de rinçage du réseau d'aqueduc
- Utilisation de l'eau non potable pour le rinçage du réseau sanitaire et le nettoyage des rues
- Modification du règlement sur l'arrosage des pelouses
- Participation au programme d'économie d'eau potable du réseau environnement
- Activités de sensibilisation destinées aux citoyens et aux employés municipaux sur l'importance d'une consommation d'eau responsable
- Patrouille de surveillance du règlement sur l'utilisation extérieure de l'eau potable

À PROPOS DE LA STRATÉGIE QUÉBÉCOISE D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE

En 2006, le gouvernement du Québec adoptait sa Stratégie québécoise d'économie d'eau potable ayant pour objectif une réduction d'au moins 20 % de la consommation moyenne d'eau par personne pour l'ensemble du Québec et une réduction des pertes d'eau par fuites à au plus 20 % du volume total d'eau produit. Le milieu municipal se voyait alors imposer différentes mesures afin de contribuer à l'atteinte de ces objectifs, dont entre autres l'obligation d'installer des compteurs d'eau pour l'ensemble des résidences de son territoire. Toutefois, une municipalité dont le bilan indique une consommation unitaire inférieure à 394 litres/jour/personne, qui correspond au premier quartile canadien, et dont le taux de fuites est inférieur à 20 % ou 15 mètres cubes/jour par km est exemptée de cette mesure.

EAU POTABLE

SAVIEZ-VOUS QUE ?

- Au Québec, l'eau douce occupe près de 10 % du territoire.
- Le Québec dispose de 3 % des eaux douces renouvelables de la planète.
- Le Québec est l'un des plus grands consommateurs d'eau au monde. En 2006, la production d'eau potable était de 35 % plus élevée que la moyenne canadienne et de 62 % plus élevée qu'en Ontario. Le volume d'eau distribué était alors de 795 litres par personne par jour, alors que la moyenne canadienne s'établissait à 591 et celle de l'Ontario à 491.

Source : Site Internet du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire

RAPPEL

RÈGLEMENT SUR L'UTILISATION EXTÉRIEURE DE L'EAU POTABLE

Nous sollicitons de nouveau votre collaboration afin de maintenir notre performance en matière de gestion de l'eau potable et de toujours atteindre les objectifs gouvernementaux. En plus de contribuer à l'environnement, nous préservons notre réserve d'eau à des niveaux sécuritaires pour le service de protection incendie.

ARROSAGE DES PELOUSES

	Numéros civiques pairs	Numéros civiques impairs
Résidences munies d'un système d'arrosage automatique de type gicleur programmable	Entre minuit et 3 h (am) les dimanche, mardi et jeudi	Entre minuit et 3 h (am) les lundi, mercredi et vendredi
Résidences sans système d'arrosage automatique programmable	Entre 19 h et 22 h les mardi, jeudi et dimanche	Entre 19 h et 22 h les lundi, mercredi et vendredi

La patrouille de surveillance est de retour cet été et procédera à des inspections périodiques. Sachez que le non-respect du règlement peut entraîner une contravention.

Nous vous remercions à l'avance de votre précieuse collaboration.

Bon été à tous !

Municipalité de Boischatel

CE SONT DES GENS DE CHEZ NOUS !

GROUPE ESSA .com
LES PROS DE L'ENTRETIEN EN TOUTE SAISON

DÉNEIGEMENT • ENTRETIEN PAYSAGER • RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL
T 418 627-0633 — 1620, boul. Jean-Talon Ouest, Québec — www.groupeessa.com

QUARTIER DU HAMEAU
COUR ARRIÈRE SUR TERRAIN PRIVÉ
GARAGE ET STATIONNEMENT
CHOIX DE PLUSIEURS MODÈLES
PISCINE ET ESPACE VERT
418 844-3334
constructionmckinley.com

Terrassement IDEAL INC
Dominik Mathieu
terrassement.ideal@hotmail.com
cell: 418 563-8308
fax: 418 822-4580
Entrée d'auto • Muret de soutènement • Pavé en tout genre • Mur de pierre intérieur

Clinique Dentaire Boischatel
Téléphone : (418) 822-5555
Télécopieur : (418) 822-4540
Dr. Raymond Varin D.M.D.
Chirurgien dentiste
5015, avenue Royale, C.P. 186, Boischatel (Québec) G0A 1H0

F.-X. Bouchard inc.
DIRECTEUR DE FUNÉRAILLES
DOMINIC BOUCHARD
VICE-PRÉSIDENT
4635, boulevard Sainte-Anne
Québec (Québec) G1C 2J5
Téléphone : 418 663-9838
Télécopieur : 418 660-1614
fxbouchardinc@videotron.ca

Langlois Volkswagen
WOLFSBURG 2009-2010 2013-2015
www.langloisvw.com
418 822-0671

BENOÎT HOTTOTE
ARPENTEUR-GÉOMÈTRE
129, rue Gravel
Boischatel, Qc
G0A 1H0
Téléphone : (418) 822-3477
Télécopieur : (418) 822-2294

VITRE SB
LAVAGE DE VITRE SB
C'est clair et net!
Résidentiel et commercial
Intérieur et extérieur
Nettoyage de gouttières
Lavage à pression
Estimation gratuite
www.vitresb.com
418 933-0156
270, Rue des Saphirs, Boischatel (Qc) G0A 1H0

Impressions Leclerc
Gaétan Leclerc
T: 418 822-1797
F : 418 822-0474
5309, avenue Royale
Boischatel (Québec)
G0A 1H0
imp.leclerc@videotron.ca

AU SOMMET DE LA CHUTE
RESTAURANT
CONDO
Location Jour - Semaine
418·822·1422
Restauration Rapide
Service de Traiteur
pour toute occasion
MICHEL BERGERON
Propriétaire
5014, Avenue Royale
Boischatel, QC G0A 1H0
www.ausommetdelachute.com

Vos finances.com
Bâtir ensemble!
Stéphan Crête
Conseiller en sécurité financière
Représentant autonome
Partenaire de MICA services financiers inc.
C 581 308-0070
F 418 406-1354
crete.stephan@gmail.com

J'ai le deal!
JD CHRYSLER FIAT DE BOISCHATEL
CHRYSLER DODGE Jeep RAM

FIAT 500X
Traction intégrale

JD ALFA ROMEO • FIAT DE BOISCHATEL

SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

LA DESCENTE ROYALE | 5 JUIN

La Descente Royale est reconnue depuis 30 ans par les amateurs de course à pied. Son parcours en pente descendante permet aux participants d'établir de nouvelles marques personnelles. Les amateurs participant au 10 km Oasis prennent le départ sur la rue des Saphirs, au coin du boulevard Trudelle, empruntent les rues des Dunes, Notre-Dame, des Résurgences, Montmorency, l'avenue Royale et la rue Vallée pour terminer sur le boulevard des Chutes.

Prévoyez vos déplacements !

LES CLASSIQUES DU MERCREDI | DÈS LE 8 JUIN

Les Classiques du mercredi sont de retour cette année. Dès le 8 juin, des spectacles variés seront offerts sur le stationnement du IGA. La programmation complète sera disponible sous peu et vous proposera des mercredis musicaux de tout genre. Suivez notre page Facebook et visitez notre site Internet pour connaître tous les détails.

LA FÊTE DES VOISINS | 11 JUIN

LE PLAISIR EST DANS VOTRE QUARTIER !

La Fête des voisins est un concept unique qui se déroule à travers tout le Québec et où les citoyens sont invités à organiser des petites fêtes dans leur voisinage respectif. À Boischatel, l'an dernier, ce sont neuf fêtes de quartier qui ont été organisées. **Inscrivez vite votre fête avant le 27 mai !**

UNE FÊTE À L'IMAGE DE VOTRE QUARTIER

Que ce soit par un 5 à 7, un barbecue, un tournoi sportif amical dans la rue ou un pique-nique au parc, toutes les formules sont bonnes pour se rassembler, faire connaissance, et ce, dans une ambiance festive !

BESOIN D'AIDE POUR L'ORGANISATION ?

Encore une fois cette année, la Municipalité facilite l'organisation de votre événement en fournissant et livrant **gratuitement** :

- Matériel divers (tables, chaises, petites tentes, radios, BBQ, etc.)
- Équipements sportifs
- Matériel promotionnel (cartons d'invitation, affiches, ballons)
- Jeux gonflables, animation de rues, machines à friandises
- Et bien plus encore !

Pour visualiser le matériel disponible, rendez-vous au boischatel.net, sous la rubrique Loisirs et culture, section Événements.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Manifestez votre intérêt à organiser une fête de quartier en écrivant un courriel à ameliebedard@boischatel.net ou en nous contactant au 418 822-4500. Date limite d'inscription : 27 mai.

SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

LE GRAND DÉFI PIERRE LAVOIE DE PASSAGE À BOISCHATEL

Du 16 au 19 juin 2016, Pierre Lavoie donne rendez-vous à 200 équipes composées de 4 ou 5 cyclistes pour la 8e édition du Grand Défi Pierre Lavoie. Du Saguenay–Lac-Saint-Jean jusqu'à Montréal, les cyclistes parcourront 1 000 km en pédalant plus de 60 heures consécutives.

L'arrêt prévu sur la Côte-de-Beaupré se fera dans la nuit du 16 au 17 juin alors que les participants se reposeront à l'École secondaire du Mont-Sainte-Anne. Le départ de Beaupré se fera le 17 juin au matin et les cyclistes seront de passage sur l'avenue Royale à Boischatel aux alentours de 9 h.

Nous invitons la population à venir encourager et apporter leur support aux cyclistes en prenant part aux activités d'animation organisées par la Municipalité de Boischatel.

Restez à l'affût en devenant « fan » de notre page Facebook ou en consultant notre site Internet dans la section Loisirs et culture, onglet Événements. Grâce à votre appui, la tenue de cette édition ne pourra qu'être couronnée de succès !

ANIMATION DES PARCS DE QUARTIER | 5E ÉDITION

DU PLAISIR POUR PETITS ET GRANDS !

Tous les samedis matins, du 18 juin au 20 août inclusivement, les parcs de quartier s'animent, permettant aux enfants de s'approprier leur parc, de découvrir de nouveaux jeux et de se faire de nouveaux amis. Pour les parents, c'est un moment idéal pour socialiser avec le voisinage tout en prenant un bon café, gracieuseté de votre Municipalité.

Animés simultanément par deux moniteurs dynamiques et formés, les enfants pourront participer à de grands jeux interactifs variés et adaptés à leur âge. Les animations visent principalement les enfants de 2 à 8 ans. Pour les tout-petits, la participation des parents est nécessaire.

ENDROITS ET HEURES

Parc des Améthystes	9 h
Parc des Turquoises	10 h

Les samedis matins n'auront jamais été aussi dynamiques et c'est **gratuit** !

SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

LA FÊTE NATIONALE À BOISCHATEL | 24 JUIN

La Fête nationale à Boischatel

UNE OCCASION DE S'AMUSER EN FAMILLE !

Le 24 juin, de 10 h à 16 h
Domaine de la Rivière
Accès gratuit

L'an dernier, ce sont plus de 1 800 Boischatelois et Boischateloises qui se sont rassemblés pour les activités de la fête nationale !

Sous le thème **« Fête foraine et pique-nique »**, les enfants s'en donneront à cœur joie cette année dans les nombreux jeux de kermesse et autres activités pour ensuite aller s'approvisionner dans le grand magasin de jouets. Pour cette 27e édition, il y aura encore plus d'animation, plus de jeux, plus de récompenses et… plus de bouffe !

AU PROGRAMME

- Animation
- Jeux gonflables
- Jeux d'habiletés pour enfants et adultes
- Maquillage
- Piscine et jeux d'eau (si la température le permet)
- Services de nourriture et de bar
- Et plus encore !

Un grand nombre de tables à pique-nique sera installé afin de vous permettre d'apporter votre lunch ou d'acheter votre diner directement sur place. Du plaisir pour toute la famille, c'est garanti !

SYSTÈME DE NAVETTES

Afin de faciliter le transport et l'accès au site, un système de navettes sera disponible. Plus de détails à venir dans la programmation officielle de l'événement qui sera disponible dès le début du mois de juin sur le site Internet de la Municipalité.

NOUS VOUS ATTENDONS EN GRAND NOMBRE !

N.B. En cas de pluie, les activités se dérouleront dans le gymnase du Centre sportif (même heure, même date).

SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

GALA RECONNAISSANCE | 22 OCTOBRE 2016

8E ÉDITION SOUS LE THÈME : SOIRÉE EN BLANC !

Par le Gala Reconnaissance, la Municipalité de Boischatel souhaite souligner les efforts de jeunes athlètes et de citoyens qui méritent d'être reconnus. Vous connaissez une personne d'exception qui se démarque des autres ! Vous voulez la féliciter et l'encourager à continuer ! Inscrivez-la dès aujourd'hui au Gala Reconnaissance !

APPEL DE CANDIDATURES DANS LES CATÉGORIES :

- Athlète de la relève
- Bénévole de l'année
- Citoyen en santé

ATHLÈTE DE LA RELÈVE

L'athlète de la relève est une personne de 19 ans et moins qui s'illustre dans un sport individuel ou collectif aux niveaux québécois, canadien ou, occasionnellement, international. Par son assiduité et sa persévérance, l'athlète de la relève atteint des objectifs élevés tant sur le plan de sa carrière sportive qu'au niveau de son rendement scolaire. Il ou elle possède une belle personnalité, de belles qualités humaines, contribue au développement de son sport et s'implique dans la société.

Maxime Huot et Béatrice Pineau (2009), Jérémy Martin (2010), Jade Bourgoin (2011), Patrick Martin (2012), Charles Boutin (2013), Naomy Boudreau-Guertin (2014) et François Caudal (2015) sont les lauréats des dernières années.

BÉNÉVOLE DE L'ANNÉE

Le bénévole de l'année est une personne qui donne de son temps à un organisme ayant une portée locale ou régionale et dont les activités sont reliées aux domaines du loisir, du sport, de la culture ou de la vie communautaire. Par son engagement accompli, le bénévole participe à la réalisation des activités de l'organisme et contribue à son bon fonctionnement.

Janet Lemieux (2009), Lise L. Laberge (2010), Carole Masson (2011), Lorrain Huot (2012), Stillman Keet (2013), Marie-Pierre Labelle (2014), Marjolaine Gilbert (2015) sont les lauréats des éditions précédentes.

CITOYEN EN SANTÉ

Le citoyen en santé est une personne qui, par son assiduité et sa persévérance dans la pratique de ses activités, motive son entourage et contribue à accroître la volonté des gens autour de lui à se prendre en main et à bouger. Il ou elle accorde une importance à conserver un excellent niveau de forme physique ou à adopter de saines habitudes de vie. Quelles que soient ses aspirations personnelles, récréatives ou compétitives, l'entraînement, la pratique d'activités physiques et l'adoption de bonnes habitudes alimentaires font partie intégrante de son mode de vie.

Vilmont Vézina (2009), Lucien Rodrigue (2010), Josée Lefrançois (2011), Isabelle Cauchon (2012), Marie-Chantal Morissette (2013), Éric Pineau (2014) et Cynthia Tremblay (2015) sont les lauréats des dernières années.

SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

COMMENT SOUMETTRE UNE CANDIDATURE ?

Faciles et rapides à remplir, les formulaires de mise en candidature sont disponibles dès maintenant au Centre sportif, à l'hôtel de ville et sur notre site Internet au boischatel.net, sous la rubrique Loisirs et culture / Événements. Répondez aux quelques questions et résumez pourquoi cette personne devrait être reconnue. Les candidatures doivent être remises **avant le 9 septembre 2016**. Un comité de sélection composé de citoyens de Boischatel étudiera les candidatures reçues et sélectionnera une personne par catégorie.

Inscrivez dès maintenant le 22 octobre à votre agenda ! Le Gala Reconnaissance est ouvert à tous !

COLLECTE DE SANG | 29 JUIN

la collecte

Boischatel recevra la visite de l'unité mobile d'Héma-Québec pour une première fois, le mercredi 29 juin, de 13 h 30 à 20 h, dans le stationnement de l'École Boréal. Un service rapide, sécuritaire et courtois sera offert à bord d'un véhicule spécialement aménagé pour recevoir 40 donneurs au cours de la journée.

Cette collecte de sang se déroulera sur **rendez-vous uniquement**. Veuillez communiquer avec la centrale d'Héma-Québec au 418 780-7264, option 3 ou par courriel au rv.qc@hema-quebec.qc.ca pour fixer votre rendez-vous.

Visitez le hema-quebec.qc.ca pour vérifier votre admissibilité au don de sang.

Merci de votre participation, car même en période de vacances, les besoins sont quotidiens.

SAVIEZ-VOUS QUE…

Toutes les 80 secondes, au Québec, une personne reçoit une transfusion sanguine.

La réserve de sang est l'affaire de tout un chacun ! Il n'existe, à ce jour, aucun produit synthétique qui est en mesure de remplacer le sang humain. La santé de près de 80 000 patients du Québec dépend, en grande partie, de la générosité des donneurs et des donneuses de sang.

5 AOÛT 2016 : DATE À RETENIR !

La Programmation des loisirs Automne 2016/ Hiver 2017 du Service des loisirs et la culture et de ses partenaires sera disponible sur le site Internet de la Municipalité au boischatel.net.

SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

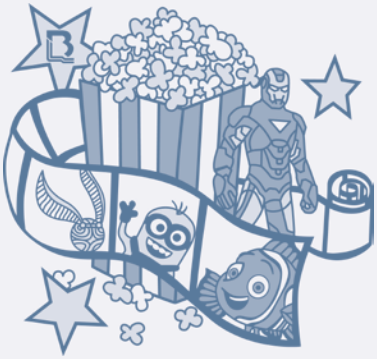

CAMP DE JOUR DE BOISCHATEL

THÉMATIQUE 2016 : LE CINÉMA JEUNESSE !

Le Camp de jour de Boischatel propose aux enfants des activités éclatées des plus originales. Que ce soit au camp régulier ou aux nombreux camps spécialisés, les enfants ne verront pas le temps passer.

Encore une fois cette année, les moniteurs auront suivi une formation en loisirs d'été (DAFA) et un cours de base en premiers soins. Notre objectif est d'assurer une animation et un encadrement sécuritaires aux enfants fréquentant le Camp de jour de Boischatel.

Notre devise : Plaisir, sécurité et dynamisme !

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- L'enfant doit être âgé entre 5 et 14 ans. L'âge considéré est celui au 30 septembre 2016.
- La priorité d'inscription est accordée aux résidents de Boischatel.
- Pour les non-résidents qui désirent s'inscrire au Camp de jour, l'inscription sera automatiquement placée en attente. Une confirmation d'inscription sera faite au plus tard le 27 mai 2016. De plus, une tarification supplémentaire du coût d'inscription sera appliquée. La tarification est calculée selon la dépense réelle de la Municipalité pour l'activité à laquelle le jeune est inscrit. Ainsi, pour l'été 2016, la tarification supplémentaire est fixée à 100 % du coût d'inscription.

Pour toute inscription reçue après le 27 mai 2016, des frais supplémentaires de 10 % seront exigés. Après cette date, la Municipalité ne peut garantir l'inscription des nouvelles demandes, qui seront toutefois inscrites sur une liste d'attente. Nous évaluerons les différentes options, qui tiendront compte du nombre de moniteurs engagés et du respect des ratios moniteur / enfants préalablement fixés afin d'assurer un encadrement sécuritaire.

CAMPS SPÉCIALISÉS

Les groupes des divers camps spécialisés se remplissent rapidement. Il reste encore quelques places dans les camps suivants :

- Anglais (8-11 ans)
- Art Clownesque (7-11 ans)
- Sciences Chiminimanie (5-6 ans) et Natur-ô-toupi (5-6 ans)
- Sciences en folie agent SEF AM (7-11 ans) Nouveau
- Mini Glee chant (7-9 ans) et (8-11 ans)
- Mini Tennis (5-7 ans)
- Théâtre (7-11 ans)
- Anglais (9-11 ans)
- Bandes dessinées (7-8 ans et 9-11 ans)
- Sciences (5-6 ans et 7-11 ans)
- La grande traversée des époques (8-11 ans)
- Tennis (6-8 ans)
- Théâtre (7-11 ans)

SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

SERVICE DE GARDE

Nouveau

Deux jours de service de garde sont offerts les 29 et 30 juin 2016, de 8 h à 17 h 30 au coût de 8 $ la journée.

Consultez la section web du Camp de jour 2016 pour en savoir davantage sur les différents camps spécialisés offerts.

Pour toutes les informations détaillées concernant le Camp de jour, les camps spécialisés et le service de garde, rendez-vous au boischatel.net, onglet Loisirs et Culture, section Camp de jour 2016.

CALENDRIER DES ACTIVITÉS PRINTEMPS-ÉTÉ 2016

Mai	22	Grand Bazar de bébé 0-5 ans de Boischatel | 9 h à 12 h, Centre sportif
	27	Date limite d'inscription de « La Fête des voisins »
	28-29	13e édition du Symposium de peinture de Boischatel | Centre sportif
Juin	5	La Descente Royale | Prévoyez vos déplacements, visitez le boischatel.net
	8	Les Classiques du mercredi | 19 h, IGA des Sources
	11	Journée « La Fête des voisins »
	17	Grand Défi Pierre Lavoie | Prévoyez vos déplacements, visitez le boischatel.net
	18 juin au 20 août	Animations des parcs de quartier | Tous les samedis matins
	24	Fête nationale – Fête foraine et pique-nique | Domaine de la Rivière
	29	Réunion de parents des jeunes inscrits au Camp de jour 2016 | 19 h, Centre sportif
Juillet	4	Début du Camp de jour 2016
	6	Les Classiques du mercredi | 19 h, IGA des Sources
	18	Journée de golf de la municipalité de Boischatel au Club de golf Royal Québec
	27	Les Classiques du mercredi | 19 h, IGA des Sources
Août	17	Les Classiques du mercredi | 19 h, IGA des Sources
	19	Dernière journée du Camp de jour 2016
Septembre	11	Demi-Marathon Côte-de-Beaupré | Au pied de la chute Montmorency | Prévoyez vos déplacements, visitez le boischatel.net

VIE COMMUNAUTAIRE

FADOQ : CLUB DE BOISCHATEL

Nos activités 2015-2016 ont pris fin cette année avec le dîner de la Fête des Aînés de Boischatel qui a rassemblé quelque 120 invités venus partager, entre amis, un succulent repas servi par le personnel du Club de golf Royal Québec.

Parmi les nouveautés, nous avons célébré la St-Valentin, un samedi soir, au Domaine de la Rivière avec fondue chinoise, animation et musique d'ambiance.

Le club a innové, dès le début de la saison 2015-2016, en inaugurant la page « Facebook FADOQ club de Boischatel ». Notre site propose les activités à venir, les comptes rendus de ces activités en les accompagnant de photos et de mini vidéos, ainsi que des informations dédiées au service et bien-être de nos membres.

Quatre membres du conseil d'administration terminaient, en mai, leur mandat dont Noëlla Mercier Vézina, administratrice, qui mettait fin à huit années de services rendus au sein du C.A. ainsi que Lise Vézina qui a cumulé 20 ans de bénévolat à différents postes du C.A. à la fin de son présent mandat. Les deux demeurent encore actives lors de nos activités. Nous tenons à les remercier chaleureusement au nom du conseil d'administration et de tous les membres du club FADOQ de Boischatel pour tout le temps consacré aux services des membres.

La saison de pétanque débute le mercredi 8 juin, à 18 h 30, sur les terrains de la côte de l'Église. Les équipes formées joueront les mardi et mercredi soir si le nombre l'exige, mais normalement les lundi et mardi soir sont dédiés à la pratique et ouverts à tous. Coût : 10 $ payable au club pour tout l'été, incluant une fête en fin de saison. Pour plus d'information, contactez la responsable Linda Jobidon au 418 822-0903.

OUVERT À TOUS, voyage organisé au Parc Marie-Victorin à Kingsey Falls, le plus grand jardin écologique du Canada. Le mardi 2 août prochain, transport par autocar de luxe, guide accompagnateur, deux repas dont un dîner dans un restaurant de la région et le souper en route au retour. Aussi au programme, visite guidée d'un vignoble Les Côtes du Gavet et dégustation de vins. Ensuite, visite au Clos des Saules où vous découvrirez une vannerie de jardin. COÛT : 151 $ par personne. Pour plus d'information, communiquez avec Lise Lavoie au 418 822-1466.

Merci à ceux et celles qui, de près ou de loin, ont contribué à la réussite des événements proposés par notre conseil d'administration.

Bonnes vacances à tous.

fadoq
Régions de Québec et
Chaudière-Appalaches

DÉPART DU CURÉ RAYNALD CÔTÉ

Les membres des Conseils de fabrique B.M.C.S.A. et les Saints Anges Gardiens vous invitent à un dîner spaghetti pour souligner le départ de monsieur Raynald Côté, curé des paroisses et le remercier pour les 15 années de dévouement auprès de notre communauté.

Dimanche 20 mai, 11 h 30
Centre Ulric Turcotte
35, rue Vachon, Québec

Coût : 15 $ / personne

Responsables : Carole Bégin-Giroux et André Bédard
Information : 418 663-9875, poste 221 ou 418 822-1633

TABLE DE CONCERTATION DES PERSONNES AÎNÉES DE LA CAPITALE-NATIONALE

La Table de concertation des personnes aînées de la Capitale-Nationale dévoilait récemment son rapport de la consultation publique **« Aînés, force d'avenir »**, qui confirme le besoin des personnes aînées non regroupées de se doter d'une tribune à leur image et qui formule dix recommandations.

Volet 1 : Création d'une tribune pour les personnes aînées non regroupées

- Recommandation 1 – Qu'un espace d'expression ou tribune dédié aux personnes aînées non regroupées soit créé.
- Recommandation 2 – Qu'un organisme indépendant, non gouvernemental, déjà implanté dans le milieu aîné et ayant des compétences en concertation pour être en charge de l'organisation des consultations publiques soit désigné.
- Recommandation 3 – Que cet organisme soit chargé de coordonner le suivi des demandes d'informations touchant les services aux aînés disponibles régionalement et localement.
- Recommandation 4 – Qu'en regard de l'utilisation toujours croissante des technologies de l'information et de la communication et de la préférence de plusieurs personnes aînées non regroupées pour les sondages en ligne, que davantage d'aînés puissent être formés à utiliser ces technologies.

Volet 2 : Participation sociale des personnes aînées non regroupées

- Recommandation 5 – Qu'une importante réflexion sur le rôle et la place des personnes de 55 ans et plus, préretraitées ou retraitées, soit entamée.
- Recommandation 6 – Que les organisations et entreprises développent davantage de mesures de mentorat ou de pairage entre personnes préretraitées, retraitées et nouvelles recrues et qu'elles soient plus souples sur les horaires de travail.

Volet 3 : Développement durable et intégré des générations

- Recommandation 7 – Que les personnes aînées soient les premières consultées lorsque vient le moment de prendre des décisions qui les concernent.
- Recommandation 8 – Que les politiques MADA soient évaluées en tenant compte de l'impact réel des actions posées sur la population aînée.
- Recommandation 9 – Que tous les nouveaux projets résidentiels soient dès le départ réfléchis et conçus pour favoriser une plus grande mixité générationnelle.
- Recommandation 10 – Que les organisations qui recrutent des personnes bénévoles se dotent d'une politique de l'action bénévole délimitant clairement les rôles et responsabilités.

Le rapport est disponible sur le site Internet ainescapnat.qc.ca.

VIE COMMUNAUTAIRE

LA MAISON DES JEUNES DE BOISCHATEL

RECYCLAGE DE BOUTEILLES ET CANNETTES VIDES

Saviez-vous que la Maison des jeunes (MDJ) de Boischatel amasse les bouteilles et les cannettes vides ? En plus de sensibiliser les jeunes et la population au recyclage, cette action permet à la MDJ de réduire les coûts de certaines activités pour les jeunes.

Nous vous encourageons à faire don de vos bouteilles et cannettes vides à notre organisme. En tout temps, vous pouvez venir les porter à la MDJ, située au 5274, avenue Royale à Boischatel ou nous contacter au 418 822-4160 afin que nous allions les chercher.

Nous vous invitons également à venir rencontrer nos membres et l'équipe d'animation dans notre milieu de vie, afin de découvrir notre mission et les mandats réalisés par notre organisme qui agit particulièrement en promotion et prévention de la santé et des services sociaux auprès des jeunes. Il s'agit d'une belle alternative pour de nombreux jeunes qui ont besoin de soutien et d'accompagnement durant leur adolescence. Nous cheminons avec eux, de l'enfance jusqu'à l'âge adulte, et nous contribuons à leur développement afin qu'ils deviennent des citoyens actifs, critiques et responsables. Nous vous lançons donc le défi de venir nous rencontrer et visiter notre milieu de vie !

ACTIVITÉS À VENIR

Mai	22	Collaboration au Grand Bazar de bébé 0-5 ans de Boischatel
Juin	3	Journée pédagogique (ouverture spéciale de 10 h à 22 h)
	10, 11 et 12	Participation au colloque régional du Regroupement des maisons des jeunes du Québec
	24	Collaboration à la fête nationale à Boischatel – kiosque de vente de barbe à papa et activités spéciales animées par les jeunes de la MDJ

LA GRANDE JOURNÉE DES PETITS ENTREPRENEURS, VOUS CONNAISSEZ ?

Pour une troisième année, des enfants âgés de 5 à 12 ans de toutes les régions du Québec mettront sur pied leur petite entreprise d'un jour pour la dévoiler au grand public le **18 juin prochain**. Kiosque à limonade ou à biscuits, spectacle de magie, galerie d'art, service de lavage de voiture ou autres, les petits entrepreneurs sauront vous surprendre depuis leur entrée de cour !

Sous la thématique « Rien ne m'arrête », l'événement cherche à éveiller les jeunes à l'entrepreneuriat ainsi qu'à développer leur autonomie, leur créativité, leur sens des responsabilités et de l'effort au travail. L'activité se veut familiale et festive.

Les petits entrepreneurs peuvent trouver l'information sur l'événement et s'inscrire en ligne au petitsentrepreneurs.ca.

Vous voulez encourager l'esprit entrepreunarial des jeunes de Boischatel ? Nous vous invitons à sillonner nos rues, le 18 juin prochain. Visitez le site Internet petitsentrepreneurs.ca sous la rubrique La grande journée / Les petites entreprises 2016 et inscrivez Boischatel dans l'outil de recherche pour découvrir nos petites entreprises locales. Au fur et à mesure que des petites entreprises s'ajoutent, la liste sera mise à jour.

SYMPOSIUM *de peinture* de BOISCHATEL

SAMEDI : 9 h 30 à 17 h

28/29
MAI 2016

DIMANCHE : 9 h 30 à 16 h

SERGE NADEAU • TEMPS BUCOLIQUE • ACRYLIQUE 16X20

Sous la présidence d'honneur de monsieur
Serge Nadeau
Artiste peintre

Peintres invités
M. Yves Groulx et M.Marc St-Jean

À découvrir...
50 artistes et plus de 600 œuvres présentées

Jeunes exposants
Exposition des jeunes participant à un atelier de la Maison Vézina

2 démonstrations
à l'intention du grand public
Samedi : 13 h 30 - Serge Nadeau
Dimanche : 13 h 30 - Valérie Lortie

3 OEUVRES À GAGNER !

- BILLETS EN VENTE SUR PLACE -

www.symposiumdeboischatel.com

Centre sportif de Boischatel
160, RUE DES GRÈS, BOISCHATEL
Stationnement sur place, à l'École Boréal et dans les rues avoisinantes

Municipalité de Boischatel

Développement Côte-de-Beaupré
SOUTENIR MOBILISER ENTREPRENDRE

Desjardins
Caisse des Chutes
Montmorency

IGA des Sources

Municipalité de
Boischatel

PLAN DE LA MUNICIPALITÉ

DOMAINE DE LA RIVIÈRE
135, rue des Émeraudes

CENTRE SPORTIF, 160, rue des Grès

BUREAU ADMINISTRATIF DES LOISIRS ET DE LA CULTURE,
100, rue Notre-Dame

HÔTEL DE VILLE ET GARAGE MUNICIPAL
45, rue Bédard

USINE DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE
101, Chemin des Mas

CASERNE, 105, Chemin des Mas

route des Trois Saults
avenue des Sablonnières
avenue des Sablonnières
Rivière Montmorency
de l'Aigue Marine
Parc Péridot
des Émeraudes
du Péridot
Lac du délaissé
Domaine de la Rivière
Outremer
Parc des Turquoises
des Turquoises
des Grenats
des Graphites
de la Galène
des Émeraudes
des Saphirs
des Dunes
des Prismes
du Zircon
des Jades
du Cristal
des Perles
des Silex
Calixta-Laberge
Parc des Onyx
Parc des Saphirs
des Onyx
des Saphirs
des Opales
des Opales
du Marais
des Onyx
de la Rivière
des Rochers
des Topazes
des Sables
des Jardins
des Diamants
des Rubis
des Gemmes
Israël-Boily
boulevard Trudelle
de la Source
du Bassin
Ferrée
Prise d'eau potable
Bassin de rétention d'eau
Rivière Ferrée
Municipalité de L'Ange-Gardien
Place du Delta
Parc de la Ferrée
Rivière Ferrée
des Crans
des Géodes
des Marmites
des Dallages
Grottes
Géodes
Géodes
du Canyon
des Géodes
des Cavernes
des Dolines
Notre-Dame
des Résurgences
Amédée-Filion
Place Philippe-Richard
Place Marcel-Bédard
Rivière Montmorency
Ville de Québec
Club de golf Montmorency
Club de golf Royal Québec
de la Tourmaline
de l'Ambre
de l'Ardoise
des Agates
des Rochers
Parc des Améthystes
des Améthystes
du Carbone
de la Calcite
de la Silice
du Massif
la Cédrière
des Mélèzes
de la randonnée
de l'Escalade
du Coteau
Parc-en-ciel
Centre sportif
École Boréal
Parc Garneau
Parc Notre-Dame
Usine d'eau potable
Caserne incendie
Hôtel de ville
Garage municipal
chemin des Mas
Aqueduc
Bédard
Bourbeau
Notre-Dame
Grès
des Marbres
des Basaltes
des Gabbros
Garneau
Donovan
Racine
Grès
Granites
CPE
Chemin des Commissaires
Parc de la Chute Montmorency
Chute Montmorency
avenue Royale
Garnison
de l'Infanterie
du Bataillon
des Grenadiers
de l'Infanterie
de la Fabrique
du Régiment
des Schistes
Vézina
côte de l'Église
Bureau de poste
École Le Bocage
Tardif
Gravel
Huot
de la Cime
École Boisjoli
allée des Cèdres
Dugal
Boulevard Sainte-Anne
Bureau d'accueil touristique
Parc de l'Anse
Fleuve St-Laurent
des Calcaires
avenue Royale
Dugal
Lessard
du Piedmont
Lemieux
Boulevard Sainte-Anne
de l'Estran
des Berges
Beaurivage
Parc Beaurivage

Carte de Boischatel - mise à jour: Mars 2016

Imprimé sur du papier contenant 50 % de fibres recyclées postconsommation, certifié Éco-Logo et fabriqué à partir d'énergie biogaz.